



LO LIMAUCAÏRE

EDITO

Un dynamisme à toute épreuve !



Notre village fait preuve d'un dynamisme associatif qui rend jalouse plusieurs communes de notre vallée. On ne peut que s'en féliciter et le clamer haut et fort, n'en déplaise aux esprits chagrins. Nous avons vécu un printemps avec une floraison de manifestations très différentes qui ont égayé notre cité, provoquant même quelques problèmes de stationnement comme au bon vieux temps du carnaval et du Bonheur est dans les caves. Mais il n'y aura personne pour s'en plaindre. Albas doit rester ce lieu festif où toutes les formes de musiques et de cultures s'expriment sans complexe. Saluons les organisateurs de la première course de caisses à savon qui s'est déroulée en mai à « tombeau ouvert » et sans encombre. Idem pour la 39ème édition de l'autocross qui a résonné sur le circuit Jean Boutin dans le décor bucolique que chacun connaît. Sur un registre différent, le festival international d'accordéon a su réunir son public qui ne demande qu'à croître au fil des ans. Et que dire de notre cité, devenu le temps d'un week-end, le village des peintres du Lot ! Une vraie réussite picturale. Sans compter le festival Musique à Albas dont la pianiste Diana Cooper a enchanté notre église. Saluons une autre initiative : le 1^{er} festival de la BD malicieusement désigné Je(ux) bulle à Albas qui a eu la chance d'accueillir en guise de parrain le créateur des Lapins Crétins : Romain Pujol. Encore un succès qui en appelle d'autres. Ce printemps a été aussi marqué par la création d'un marché hebdomadaire qui se tient désormais tous les samedis matin place de la Dîme. Voilà qui fait d'Albas un village où il se passe toujours un petit évènement. Et l'été qui s'annonce va renforcer cette notoriété. Pas moins de deux brocantes, des expositions sur le parvis de la mairie, notamment une évocation de tous les poissons qui peuplent le Lot, une course de régates, du cinéma en plein air, un repas champêtre à Tournepique, le traditionnel festival Le Limau, sans oublier les 4 jours de fêtes avec un comité très actif qui a concocté une programmation musicale pour tous les publics. A Albas, l'été promet d'être chaud mais accompagné d'une pluie de manifestations en tous genres qui rendront notre commune in-con-tour-na-ble. Réjouissons-nous par avance de tant de belles opportunités. Bel été à chacun d'entre vous !

Jean-Pierre Alaux

Maire d'Albas - Vice-Président de la Communauté de Communes
de la Vallée du Lot et du Vignoble en charge du Tourisme et de la Culture.



A L'ORDRE DU JOUR...

En avril, le budget 2026 a été voté à l'unanimité hier soir

Le 20 avril dernier, le Conseil Municipal était réuni avec un ordre du jour essentiellement consacré au vote du budget 2026. A cette occasion, ont été votées les taxes communales. Elles restent inchangées par rapport aux années précédentes. La taxe foncière sur le bâti (TFB) est à 46,33% ; la taxe foncière sur le non bâti (TFNB) est à 143,53%. Quant à la taxe d'habitation, son taux reste à 10,44%, ce qui devrait générer un produit estimé à 440 475 €. C'est M. Loïc Cave, conseiller aux décideurs locaux de la Trésorerie de Gourdon, qui a présenté le budget dont voici les détails :

Recettes de la section de fonctionnement : 564 546,53 €

Résultat du fonctionnement reporté : 295 575,06 €, soit un total de 860 121,59 €.

Dépenses de la section de fonctionnement : 496 740,86 €

Virement à la section investissement : 336 840,21 €

Opérations d'ordre = 860 121,59 €.

S'agissant de la section investissement, elle se détaille de la manière suivante :

Dépenses de la section Investissement : 593 893,55 € + Reste à réaliser de 181 000 €, soit 774 893,55 €. Les recettes de la section investissement s'évaluent à 667 465,41 € + Reste à réaliser de 104 007 € + Report solde d'exécution d'un montant de 3 421,14 €, soit, au final, un total de 774 893,55 €.

Ce budget a été adopté à l'unanimité par l'intégralité du Conseil. Ensuite, il a été donné pouvoir au maire, Jean-Pierre Alaux, d'autoriser un emprunt d'un montant de 167 208 € auprès de la Banque des Territoires pour financer la salle multiculturelle de la place de la Dîme (Taux du livret A + 0,5% sur 25 ans). Enfin ont été votées les subventions aux différentes associations d'Albas pour un montant de 12 010 €.

Ci-dessous, la liste des associations albassiennes subventionnées :

Comité des Fêtes.....	4 000 €
Musique à Albas.....	1 000 €
La Pêche Albasssienne.....	500 €
Que le Roc vive.....	1 000 €
Caminar.....	700 €
Gym albassienne.....	400 €
Albas Patrimoine.....	1 000 €
Triple A.....	700 €
Pompiers de Luzech.....	100 €
Pompiers de Castelfranc.....	100 €
Société de chasse.....	150 €
Croix Rouge.....	80 €
Don du sang.....	80 €
ABC Parents d'élèves.....	100 €
Union Luzéch.....	100 €
Albatros Fichting Chess.....	500 €
FNACA.....	100 €
Bleuets de France.....	100 €
Allez viens Théo.....	100 €
Je(ux) bulle à Albas.....	100 €
Visite aux malades (VMEH).....	50 €
Voyage scolaire.....	400 €
Les Fourmis vertes.....	150 €
Les Marchés d'Albas.....	100 €

LA VIE D'ICI

Règlementation sur les pompes à chaleur

Il est rappelé que notre village bénéficie du label «Site Patrimonial Remarquable» et qu'à ce titre notre PLUi ainsi que l'Architecte des Bâtiments de France imposent que les pompes à chaleur ne soient en aucun cas installées sur les voies publiques. Elles doivent être dissimulées sur la paroi la moins visible des habitations. Leur installation est soumise à une déclaration préalable. Quant aux installations anciennes, elles doivent obligatoirement être habillées d'un cache à l'instar des modèles que l'on trouve aisément dans le commerce.



2 bornes électriques opérationnelles au cœur d'Albas

Le développement de la voiture électrique a incité le Conseil Municipal à équiper notre commune de deux bornes de recharge. Elles viennent d'être installées par Territoire d'Energie sur le parking de la Treille, non loin de la place de la Dîme. Cet été, elles seront précieuses pour les touristes qui visitent notre cité ainsi que pour les Albassiens. L'occupation de ces deux espaces par des voitures thermiques donnera lieu à des amendes de la part des services de gendarmerie de Luzech, Puy-l'Evêque et Catus.

Indispensables : les obligations de débroussaillage

90 % des maisons détruites lors des feux de forêt se trouvent sur des terrains non débroussaillés ou mal entretenus. Lancée officiellement par le gouvernement le 5 janvier 2026, la campagne nationale sur les obligations légales de débroussaillage rappelle le rôle clé du débroussaillage qui est à réaliser dès à présent. Ce dispositif est obligatoire dans tout le département du Lot. Les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir leur terrain bâti ou non bâti durant toute l'année avec obligation de nettoyer les friches et broussailles avant le 1^{er} juin de chaque année. Il est rappelé que l'obligation légale implique une profondeur minimale de 50 mètres ; elle ne se limite pas nécessairement aux limites de votre parcelle. Attention : les sanctions sont lourdes ! Elles peuvent aller d'une amende de 1 500 € à un délit passible de 50 € par M² non débroussaillé.

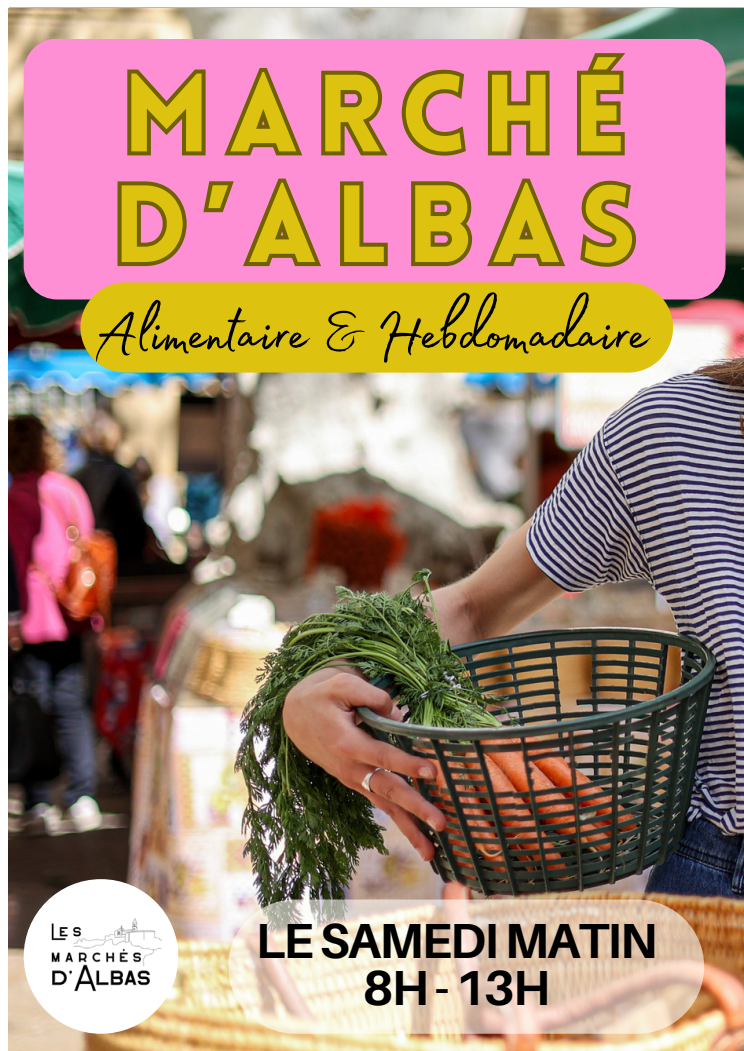


MARCHÉ D'ALBAS

Alimentaire & Hebdomadaire

LES
MARCHÉS
D'ALBAS

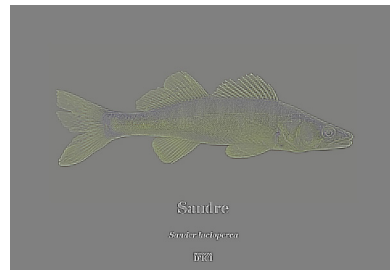
**LE SAMEDI MATIN
8H - 13H**



LA VIE D'ICI

Notre association de pêche dans de bonnes eaux

Après une période de latence, l'association de pêche albassienne, qui fêtera l'année prochaine un siècle d'existence, s'est restructurée sous l'égide de la Fédération de Pêche du Lot. Jacques Barrau qui a œuvré longtemps avec ténacité et dévouement cédera prochainement son poste de président à Jean-Jacques Bouisset. Plusieurs manifestations sont prévues pour 2026, à commencer par cet été une exposition de photos intitulée «Poissons d'ici» qui recense toutes les espèces frayant dans la rivière Lot. Les photos sont signées du cadurcien Louis Nespoulous. Elles seront exposées place des Gabariers mais aussi sur le parvis de la mairie.



Qui sera notre nouveau porte-drapeau ?

C'est notre ami Jacques Barrau qui, depuis des années, assume les fonctions de porte-drapeau dans le cadre de toutes les manifestations officielles d'Albas. Il cherche un digne successeur parmi nos plus jeunes (voir encart) de la commune. Toutes candidatures seront les bienvenues en mairie.

Nos brocantes de l'été

Ce sont deux temps forts de l'été. Nos deux brocantes qui se déploient dans le cœur du village et jusqu'aux berges du Lot. Elles auront lieu le dimanche 19 juillet et le jeudi 13 août.

JETONS MOINS, JETONS MIEUX

MON GUIDE DU TRI

DES ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES
SONT MIS À DISPOSITION
POUR VALORISER NOS DÉCHETS

SYDED
CITEO
TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET
GASPIPAGE

DEVENIR PORTE-DRAPEAU

GUIDE DU SERVICE DÉPARTEMENTAL DU LOT
DE L'OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS
ET DES VICTIMES DE GUERRE

UN ENGAGEMENT

- POUR TOUTES ET TOUS (À PARTIR DE 12 ANS)
- CITOYEN ET BÉNÉVOLE
- HAUTEMENT SYMBOLIQUE
- VALORISANT
- + POSSIBILITÉ DE FORMATION

NaCVG
Aide Reconnaître Transmettre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Culture

4 jours de fête au village

Fidèle à une tradition qui ne s'est jamais démentie, la fête votive, orchestrée par notre dynamique Comité des Fêtes offrira quatre jours de festivités où s'enchaîneront apéros, repas, concerts gratuits et une pléiade d'animations. Au programme du 31 juillet, soirée concert avec Jô, Oferta Especial et Molotov Brothers. Le 1er août, se produira l'orchestre Alex Lorenzo. Le dimanche : après la messe et la remise de gerbe au Monument aux Morts, la formation Quietamo, suivie le soir de Papito Collective et d'Hugo GRD ; le lundi soir, apéro-tapas avec les incontournables Mascagnes et, en soirée, l'orchestre Canyon.

Notre étoile au guide Michelin Voyages et Cultures

C'est toujours avec une grande satisfaction que nous apprenons que le village d'Albas est gratifié cette année encore d'une étoile dans la nouvelle édition 2026 du Guide Michelin Voyages & Cultures. Cette étoile devrait nous attirer de nouveaux touristes à la faveur de l'été qui s'annonce. Elle couronne aussi les efforts déployés depuis des années pour rendre à notre cité son lustre d'antan tant sur le terrain patrimonial qu'environnemental.

3 500 visiteurs en mai !

Notre commune a connu une fréquentation record durant le mois de mai écoulé. L'organisation de plusieurs manifestations chaque week-end est pour beaucoup dans ces résultats statistiques. En effet, nos compteurs installés sur le parvis de la mairie ont enregistré plus de 3 500 visiteurs et ce à toute heure du jour... et de la nuit !

Course de régates

sur le ponton Jean-Louis Bouisset



C'est une tradition qui réunit des férus de régates télécommandées. Tous se réunissent le 12 août prochain, dès 14 heures, à la halte nautique de la place des Gabariers pour confronter leur talent de compétiteur sur la rivière Lot où il convient de slalomer entre balises. Un spectacle qui ravit les enfants comme les plus grands. Du reste, ce jour là, ces derniers ont toujours des mines de grands enfants !

Inscriptions pour le dîner de Tournepique

C'est devenu une tradition estivale : le fameux dîner aux chandelles de Tournepique organisé sous l'égide d'Albas Patrimoine. Cette année, il se déroulera le vendredi 14 août dès 19 h sur la rive droite du Lot, au pied du château du Port, avec vue imprenable sur notre citadelle éclairée pour la circonstance. Prière de réserver dès à présent auprès du secrétariat de la Mairie au 05 65 20 12 21 ou au 07 87 05 11 47.

31 JUILLET AU 03 AOÛT

2026 Fêtes d'Albas

Vendredi

- 17 H Jeux d'enfants
Sur les berges du Lot
- 21 H CONCERT GRATUIT avec
Jô
Reggae
OFERTA ESPECIAL
Ska, punk
MOLOTOV BROTHERS
Sonorités balkaniques

Samedi

- 8 H Concours de pêche
- 15 H Concours amical de pétanque en doublette
- 20 H Repas champêtre traditionnel
Achat tickets auprès des commerçants albasiens
EMMENEZ VOS COUVERTS
(cuillère à soupe et à dessert, fourchette et couteau)
- 22 H GRAND BAL GRATUIT avec
ALEX LORENZO
Variété - Musette

Dimanche

- 11 H Grande messe
- 12 H Apéritif offert par le Comité des fêtes animé par QUIETAMO
métissage musical
- 12 H 30 Cérémonie officielle et dépôt de gerbe au monument aux morts
- 15 H Concours amical de pétanque en doublette
- 22 H SOIREE GRATUITE avec
PAPITO COLLECTIVE
Punky, Rumba Cumbia
HUGO GRD
DJ

Lundi

- 19 H Apéro-tapas musical avec
LES MASCAGNES Banda
- 22 H GRAND BAL GRATUIT avec
CANYON Variété - Rock
- 23 H GRANDE BATAILLE DE CONFETTIS

LA VOIE VERTE POUR 2027 !

Elle empruntera pour une large part l'ancienne voie ferrée qui reliait naguère Cahors à Monsempron-Libos. La Voie Verte est déjà une réalité pour la portion qui relie Soturac à Puy-l'Evêque et c'est un succès ! Idem pour le tronçon Luzech-Parnac-Douelle. Quid de la portion Puy-l'Evêque-Albas ? Ce n'est plus qu'une affaire de mois...

Le projet Voie Verte, longtemps attendu, connaît enfin un coup d'accélérateur. Rappelons que c'est la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble qui a essuyé les plâtres en initiant un premier tronçon de Soturac à Puy-l'Evêque. En jouant les pionniers, notre Communauté a lancé un fabuleux projet qui va permettre de relier le Lot-et-Garonne à l'Aveyron en cheminant sur les rives du Lot. La tâche n'a pas été aisée car l'ancienne voie de chemin de fer avait été démantelée à la suite de l'interruption de la ligne SNCF. Finie la micheline et son chapelet de petites gares ! Et voilà qu'ont été vendus à l'encan -d'aucuns diraient à la découpe- des portions de voie à des particuliers. Fallait-il que les élus de l'époque (nous sommes en 1971) soient bien peu visionnaires pour ne pas préempter cet axe quasiment rectiligne avec son magnifique lot d'ouvrages (ponts et tunnels) ! A croire que la vocation touristique de notre vallée du Lot avait échappé à certains politiques qui se prétendaient les bâtisseurs de demain. Toujours est-il qu'il a fallu racheter les parcelles ainsi privatisées pour reconstituer cette piste qui sera le royaume exclusif des cyclistes et des piétons. Depuis que le Département du Lot a pris enfin l'affaire en main, l'aventure avance à grands pas. Ainsi a été créé le Syndicat Mixte de la Voie Verte de la Vallée du Lot au sein duquel les communautés de communes riveraines sont adhérentes. S'agissant de l'ancienne ligne Cahors-Capdenac, nos élus ont su négocier avec la SNCF la reprise de l'ancienne voie. Voilà qui permet aujourd'hui de gagner du temps et d'accélérer le processus d'aménagement.



Le tronçon Puy-l'Evêque-Albas pour 2027

Longtemps considérée comme l'Arlésienne, notre Voie Verte va enfin desservir Albas. En effet, grâce à la convention Etat-Région, une enveloppe de 640 173 € (soit 33% du projet initial estimé à 1 939 919 € HT) vient d'être débloquée, ce qui va permettre d'engager les marchés dès cet automne pour une ouverture de la Voie à l'été 2027 qui devrait correspondre à la réouverture du pont de Castelfranc. Peu à peu, les obstacles ont été levés ou plus exactement contournés, à Prayssac et Castelfranc notamment. A Albas, la Voie Verte empruntera l'ancien pont de Mirandol avant de rejoindre la D 37 jusqu'à la passerelle (voie partagée). Ensuite, la Voie empruntera l'ancien emplacement du jeu de quille pour se prolonger sur l'actuelle esplanade qui fait face à la guinguette et s'interrompt provisoirement devant les haltes nautiques. Ce n'est que dans un second temps que sera envisagé le tronçon Albas-Luzech qui passera sous les roches. C'est du reste la partie la plus délicate à envisager car l'ancien chemin de halage est, à chaque crue, régulièrement inondé. D'ores et déjà, vont être engagées des études pour solutionner cette difficulté. Une concertation suivra ensuite pour faire évoluer la Voie Verte parmi les vignes du côté de Cambou puis vers Luzech. L'arrivée de la Voie Verte au pied d'Albas est un facteur important, sinon déterminant, pour la vocation touristique de notre village. Il est question d'aménager aux abords du boudodrome un espace bâti intégrant la réparation des vélos, des toilettes et un espace détente pique-nique. Ces aménagements devraient se concrétiser dans les prochains mois. Voilà donc le couronnement d'un projet autour des mobilités douces que l'on appelle de nos vœux depuis longtemps et qui est enfin sur la bonne voie !



ALBAS

Mairie d'Albas
Place Ernest Lafon
46140 Albas
mairiealbas@wanadoo.fr

Tél. : 05 65 20 12 21
Fax : 05 65 20 34 99

Site Internet :
www.albas.fr

Inscrivez-vous pour recevoir
Albas Infos
(inscription gratuite sur
mairiealbas@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture du Secrétariat de mairie :

Tous les matins du lundi au
vendredi de 9h à 12h
Tous les après-midis
de 14h à 17h
(fermé le mercredi)

Horaires d'ouverture de L'Agence Postale :

Tous les matins du lundi au
vendredi de 9h à 12h
Tous les après-midis
de 14h à 16h30
(fermée le mercredi)

Horaires déchetterie de Luzech (Tél. : 05 65 20 23 63)

Lundi : 14 h - 18 h
Mardi : 9 h - 12 h
Mercredi : 9 h - 12 h ; 14h - 18h
Jeudi : 9 h - 12 h
Vendredi : 14 h - 18 h
Samedi : 9 h - 12 h

Conception : Estampille du Sud
Impression : Imprimerie Boissor
Credits photos :
David Nakache, Jean-Pierre Alaux,
Jean-Pierre Destampes.
Correctrice : Marie Bertin-Maghit

Si Albas m'était conté...

En mai dernier, la conférencière Valérie Noyé, guide à l'Office de Tourisme Cahors - Vallée du Lot, a fait une déambulation dans les rues d'Albas tout en contant l'histoire de cette ancienne cité épiscopale au Moyen-Âge. Les visiteurs ont appris quelques secrets d'histoire que n'aurait pas renier Stéphane Bern. Elle renouvellera cette déambulation truffée d'érudition le 12 septembre prochain à 15 heures (Parvis de la mairie)

Albas a reçu les récompensés de la République

Qu'ils soient membres de la Légion d'Honneur, du Mérite National, des Palmes académiques ou du Mérite Agricole, les récompensés de la République du Lot ont été reçus en mai dernier à Albas pour visiter nos jardins. Ils ont été accueillis en premier lieu par Jean-Louis Alliot pour visiter les jardins privés de Cayrac, ensuite, c'est le premier magistrat d'Albas qui a fait la visite du Jardin Toscan et des futurs jardins suspendus de la Maison du Pal.



L'eau du robinet a été frappée de turbidité à la Rivière Haute

Ce n'est plus qu'un mauvais souvenir, mais les habitants de la Rivière Haute s'en souviendront longtemps. En mars dernier, plusieurs administrés ont été pris de vomissements suite à une pollution via l'eau du robinet. Aussitôt, les services d'Aquareso et de Sogedo ont diligenté une enquête en même temps que l'ARS (Agence Régionale de Santé). Pendant trois semaines, l'eau s'est révélée impropre à la consommation. L'origine de cette contamination a été vite détectée : l'eau du service d'irrigation s'étant accidentellement mêlée à celle d'Aquareso. Des mesures radicales ont aussitôt été prises auprès des raccordements concernés permettant un retour à la normale.

Consultez : www.albas.fr

ETAT CIVIL

Décès :

Mme ZAVARONI Françoise, décédée le 31 mars 2026 à Albas
M. SELLÈS Pierre, décédé le 6 mai 2026 à Cahors

Mariage :

Mme CURT Laure et M. MAILLOT Julien,
le 6 juin 2026 à Albas